

LA KAZ' ÉDUC

Organisme de formation certifié QUALIOPF

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagnement à la

Validation des Acquis de l'Expérience

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé • DEES

RNCP 37676

Certification de niveau 6 (Bac +3) • Travail social

DURÉE

35 heures

FORMAT

distanciel

LIEU

visioconférence

TARIF

3 500 €

Roselyne DENNEMONT

Éducatrice spécialisée en libéral • Accompagnatrice VAE

249 Avenue Général de Gaulle • 97410 Saint-Pierre • La Réunion



Sommaire



- 01** La certification visée
- 02** Profils et prérequis
- 03** Objectifs pédagogiques
- 04** Équipe pédagogique
- 05** Informations pratiques
- 06** Moyens pédagogiques et techniques
- 07** Contenu de la formation
- 08** Suivi, évaluation et accessibilité
- 09** Engagements du candidat
- 10** Parcours VAE — blocs de compétences
- 11** Passerelles et débouchés
- 12** Calendrier prévisionnel 2026

INFORMATIONS RELATIVES À LA CERTIFICATION VISÉE



01

Le Diplôme d'État Éducateur Spécialisé

La certification visée est le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le code RNCP 37676. Elle est délivrée conjointement par le ministère chargé de la Solidarité et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Classée au niveau 6 de la nomenclature nationale (équivalent à un niveau Bac +3), cette certification relève du domaine NSF 332 — Travail social et du Formacode 44092 — Éducateur spécialisé.

Enregistrement RNCP : 23 août 2018

Ouverture des parcours certifiants : 1er septembre 2023

Échéance d'enregistrement : 31 août 2026

Pour consulter l'ensemble des informations officielles, la fiche détaillée est disponible sur le site de France Compétences.

À QUI S'ADRESSE CET ACCOMPAGNEMENT



02

Profils des stagiaires

- Expérience significative dans le secteur social ou médico-social, acquise en tant que salarié, bénévole, aidant familial ou travailleur indépendant.
- Professionnels en poste souhaitant faire reconnaître et valoriser leurs compétences (AESH, AVS, AMP, AES, ME, éducateurs techniques, accompagnants en établissements spécialisés).
- Personnes en reconversion professionnelle disposant d'une expérience auprès de publics vulnérables (handicap, perte d'autonomie, difficulté sociale).
- Personnes en transition professionnelle ayant développé des savoir-faire transférables vers les métiers du social et médico-social.



Des publics accompagnés au quotidien : handicap, perte d'autonomie, grand âge, vulnérabilité sociale.

Prérequis

- Justifier d'une expérience significative (minimum 1 an, soit 1 607 heures) dans le secteur social ou médico-social.
- Avoir un projet défini d'obtention d'un diplôme du secteur social et médico-social (DEAES, DEME, DEES, etc.).
- Être en capacité de s'engager dans une démarche d'analyse et de formalisation de son expérience.
- Disposer de bases suffisantes en compréhension et expression écrite en français pour la rédaction du livret 2 et l'entretien avec le jury.

Modalité d'accès : l'accompagnement à la rédaction du livret 2 est soumis à l'avis de recevabilité du dossier du candidat par le certificateur.

CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT PERMET D'ATTEINDRE



03

Objectifs pédagogiques

- Identifier et valoriser ses expériences professionnelles ou personnelles en lien avec le référentiel du diplôme visé.
- Acquérir une méthodologie pour la rédaction du livret 2 (dossier de validation).
- Développer une capacité d'analyse réflexive sur ses pratiques professionnelles.
- Préparer efficacement l'entretien avec le jury de certification.

VOTRE ACCOMPAGNATRICE



04

Équipe pédagogique

Roselyne DENNEMONT*Éducatrice spécialisée en libéral · Accompagnatrice VAE*

Forte de son parcours professionnel dans le champ du médico-social, elle a exercé en structure spécialisée ainsi qu'en libéral auprès d'enfants en situation de handicap. Fondatrice de **LA KAZ' ÉDUC**, elle accompagne au quotidien des professionnels dans leur pratique éducative ainsi que dans leur évolution de carrière.

Ayant elle-même vécu un parcours de **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** en 2020 et 2021 en tant que candidate, elle a obtenu le **Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée (DEES)**, ce qui lui confère une compréhension fine, concrète et réaliste des exigences du dispositif.

Spécialisée dans l'accompagnement à la VAE, elle propose un suivi individualisé et structuré, avec une expertise particulièrement reconnue sur la **VAE d'Éducateur Spécialisé**, la plus sollicitée de ses accompagnements.

Son approche repose sur l'expérience de terrain, l'écoute et l'adaptation aux besoins de chaque candidat, afin de sécuriser et optimiser chaque étape du parcours VAE.

ORGANISATION



05

Informations pratiques

DÉLAI DE DÉMARRAGE 7 à 15 jours après inscription	DURÉE 35 heures
LIEU visioconférence	TYPE distanciel

Organisation de l'accompagnement VAE — 35 heures

L'accompagnement VAE est organisé sur un volume total de 35 heures, réparties comme suit :

- **1 heure d'accompagnement dédiée au Livret 1 (demande de recevabilité)** — Cette première étape permet d'accompagner le candidat dans la présentation de son parcours, l'identification de ses expériences en lien avec le diplôme visé et la constitution de son dossier de recevabilité auprès du certificateur.
- **7 séances d'accompagnement de 4 heures (soit 28 heures)** — Ces séances sont programmées selon les disponibilités du candidat, de 8h00 à 12h00 ou de 13h00 à 17h00. Elles permettent au candidat de comprendre le référentiel du diplôme, d'analyser ses expériences professionnelles et de construire progressivement son Livret 2 en lien avec les compétences attendues.
- **4 heures dédiées aux corrections et au suivi du Livret 2** — Les corrections sont réalisées au fur et à mesure de l'avancement du candidat afin de proposer un accompagnement personnalisé, de valoriser les compétences acquises et d'assurer la cohérence entre les situations professionnelles présentées et le référentiel du diplôme.
- **Une séance de préparation à l'oral de 2 heures** — Cette séance permet au candidat de préparer son passage devant le jury, de structurer sa présentation, de mettre en valeur son expérience et de développer sa confiance lors de l'entretien.

Total : 35 heures d'accompagnement individualisé VAE.

Tarif

Le coût total de l'accompagnement s'élève à 3 500 €, réparti selon les modalités de paiement suivantes (par virement bancaire) :

- Acompte de 30 % soit 1 050 € — À l'entrée de la formation
- Solde de 70 % soit 2 450 € — à la fin du parcours de formation

PÉDAGOGIE



06

Moyens pédagogiques et techniques

- Entretiens individualisés à distance, pour un accompagnement sur mesure adapté au rythme et aux besoins du candidat.
- Supports méthodologiques personnalisés : référentiels métiers, guides de rédaction, grilles d'analyse.
- Outils numériques : visioconférence, messagerie et partage de documents pour un suivi à distance.
- Exercices pratiques : aide à la rédaction du livret 2, analyse des expériences professionnelles, entraînements à l'entretien avec le jury.
- Ressources documentaires adaptées au diplôme visé.

PROGRAMME DÉTAILLÉ



07

Contenu de la formation**1. Accompagnement à la recevabilité et appropriation du référentiel**

- Aide à la constitution et à la vérification du livret 1 (dossier de recevabilité).
- Conseil sur le choix du diplôme et le ciblage des blocs de compétences pertinents.
- Identification des blocs de compétences du référentiel visé.
- Mise en lien avec les expériences professionnelles et personnelles du candidat.
- Repérage des situations significatives à valoriser.
- Transmission du livret 1 au certificateur via la plateforme France VAE

2. Méthodologie de rédaction du livret 2

- Structuration et organisation des écrits.
- Développement d'une analyse réflexive sur les pratiques.
- Rédaction d'exemples précis et argumentés.
- Compréhension et utilisation des annexes et preuves (attestations, rapports d'activité, comptes rendus, évaluations, projets réalisés).
- Utilisation du vocabulaire professionnel adapté.
- Relecture, corrections et amélioration progressive des écrits.

3. Valorisation de l'expérience et posture professionnelle

- Mise en avant des compétences acquises.
- Explicitation de la posture éducative et professionnelle.
- Démonstration de la maîtrise des savoir-faire et savoir-être attendus.

4. Préparation à l'entretien avec le jury

- Présentation synthétique et structurée du parcours.
- Anticipation des questions et formulation de réponses adaptées.
- Entraînement à l'oral par mises en situation.
- Gestion du stress et communication professionnelle.

5. Accompagnement individualisé tout au long du parcours

- Entretiens réguliers en visioconférence.
- Suivi personnalisé et conseils méthodologiques.
- Soutien organisationnel et motivationnel jusqu'au passage devant le jury.

QUALITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



08

Suivi, évaluation et accessibilité**Dispositif de suivi et d'évaluation**

- Feuille de présence signée à chaque entretien individuel pour tracer le suivi du parcours.
- Évaluation continue au fil des séances : progrès dans la rédaction, compréhension des compétences à valoriser, appropriation des preuves et annexes.
- Questionnaire ou entretien d'évaluation en fin d'accompagnement pour recueillir le ressenti du candidat.
- Retours et échanges réguliers sur les acquis : conseils méthodologiques, corrections et validations des écrits.
- Remise d'une attestation de participation précisant le nombre d'heures suivies et les compétences travaillées.

Accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de signaler tout besoin spécifique en amont afin d'adapter l'accueil et le contenu.

Indicateurs de performance — Année 2025

- Taux de satisfaction des participants : mesuré via les questionnaires d'évaluation.
- Taux de recommandation des candidats.
- Nombre de sessions réalisées par rapport au programme prévu.
- Retours qualitatifs sur l'utilité de l'accompagnement et la progression du livret 2.

Taux d'obtention, taux de présentation au jury et taux d'insertion à 6 mois : non applicables pour l'instant (activité débutante, données à venir).



09

Obligations spécifiques du candidat

1. Fourniture d'informations exactes et vérifiables

- Communiquer des informations sincères, exactes et complètes.
- Fournir tous les justificatifs nécessaires à l'étude de la recevabilité.

2. Respect des étapes officielles de la VAE

- Dépôt du livret 1 (demande de recevabilité) auprès du certificateur compétent.
- Attente de la décision de recevabilité avant tout accompagnement sur le livret 2.
- Constitution du livret 2 avec l'appui de l'accompagnateur.
- Présentation devant le jury de validation.

3. Implication active dans le processus

- Être assidu aux rendez-vous planifiés.
- Réaliser les travaux demandés (rédaction, autoévaluations, préparation orale).
- Respecter les échéances fixées dans le calendrier d'accompagnement.

4. Confidentialité et règles éthiques

- Respecter la confidentialité des échanges, documents et informations partagées.
- Ne pas reproduire ou diffuser les supports méthodologiques sans accord préalable.

5. Obligations administratives et financières

- Signer la convention d'accompagnement VAE.
- Fournir les pièces administratives demandées.
- S'acquitter des frais d'accompagnement selon les modalités prévues.

6. Présentation au jury de validation

- Se présenter à la session du jury à laquelle le candidat est convoqué.
- Une absence non justifiée peut entraîner l'abandon de la procédure et la perte du bénéfice de la recevabilité.

ARRÊTÉ DU 9 AOÛT 2022



10

Parcours VAE — les 8 blocs de compétences

Le DEES est structuré en 4 domaines de compétences, chacun constitué de 2 épreuves. Chaque épreuve permet de valider un bloc de compétences. Chaque candidat peut valider tout le diplôme ou seulement certains blocs selon son parcours et son expérience.

DOMAINE 1 — La relation éducative spécialisée

Bloc 1 — Construction de la relation éducative · *Présentation orale de l'analyse réflexive du parcours de formation*

Bloc 2 — Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif · *Production d'un mémoire de pratique professionnelle*

DOMAINE 2 — Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

Bloc 3 — Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif · *Synthèse de situation, diagnostic socio-éducatif ou dissertation*

Bloc 4 — Conception et conduite d'un projet éducatif · *Présentation et soutenance d'un projet socio-éducatif*

DOMAINE 3 — Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication

Bloc 5 — Expression et communication écrite et orale · *Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques professionnelles*

Bloc 6 — Communication professionnelle en travail social · *Élaboration d'une communication professionnelle*

DOMAINE 4 — Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Bloc 7 — Connaissance et analyse des contextes institutionnels · *Contrôle des connaissances sur les politiques sociales*

Bloc 8 — Mobilisation des acteurs et des partenaires · *Dossier collectif sur une problématique territoriale ou partenariale*

Chaque bloc validé est conservé, permettant au candidat de progresser progressivement vers l'obtention complète du diplôme. Cette approche offre flexibilité et reconnaissance des compétences déjà acquises.

Les titulaires de certains diplômes peuvent bénéficier de dispenses sur certains domaines de compétence. Par exemple, les titulaires du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS) peuvent être dispensés des 4 domaines du DEES.

ET APRÈS ?



11

Passerelles, équivalences et débouchés**Passerelles et dispenses**

Des passerelles existent entre le DEES et d'autres diplômes du secteur social, comme le DEETS, le DEEJE, le DEASS ou le DECESF. Ces passerelles peuvent donner lieu à des dispenses de certains domaines de compétence, facilitant la validation partielle du diplôme.

Débouchés professionnels

Le DEES permet d'accéder à de nombreux métiers du champ social et médico-social, auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion, en situation de handicap ou de vulnérabilité, au sein de foyers d'hébergement, instituts médico-éducatifs, maisons d'enfants à caractère social, services d'AEMO ou associations d'accompagnement à domicile.

- Éducateur spécialisé
- Éducateur en milieu ouvert (AEMO)
- Éducateur en foyer ou internat
- Coordinateur ou chef de service éducatif
- Formateur dans le secteur social

Contacts utiles

- Rectorat de La Réunion / Académie de La Réunion — DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis)
- Portail national France VAE
- vae.education.gouv.fr

À RETENIR



12

Calendrier prévisionnel 2026

Diplôme visé : Éducateur Spécialisé

DÉPÔT DES LIVRETS**15 janvier 2026****DÉPÔT DES LIVRETS****15 septembre 2026****SOUTENANCE LIVRET 2****1er — 31 mars 2026****SOUTENANCE LIVRET 2****1er — 30 nov. 2026****LA KAZ' ÉDUC**

249 Avenue Général de Gaulle · 97410 Saint-Pierre · La Réunion

Lakazeduc974@gmail.com

0692 00 33 26

Dernière actualisation : JUIN 2026